



# Affichage

CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 décembre 2019

Le Conseil Municipal de la commune SAINT MALO DU BOIS se réunira, en séance ordinaire :

**LUNDI 16 DECEMBRE 2019 A 20H00**

## **I – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés par délégation

## **II - FINANCES**

1. Décisions Modificatives n° 3 – Budget principal et n° 1 - Budget annexe camping
2. Tarifs gîtes et moulin 2021
3. Vente remorque et broyeur

## **III – URBANISME / HABITAT**

1. Cimetière – Règlement

## **IV – RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS**

1. Transfert de la compétence « Assainissement des eaux usées » à la Communauté de communes du Pays de Mortagne- Reprise des résultats de l'exercice 2018
2. Autorisation signature avenant n° 1 à la convention avec l'Etat pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
3. Bibliothèque - Renouvellement convention d'objectifs entre le département de la Vendée, la Communauté de Communes du Pays de Mortagne et la commune

## **V – RESSOURCES HUMAINES**

1. Mise à disposition d'un agent à l'Association AAA

## **VI - QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,  
Jean-Claude VIGNERON

